

10e EDITIONANNIVERSAIRE 2025

GOUVERNANCE

ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS CITOYENS

EUROPEAN YOUTH PARLIAMENT PARLEMENT EUROPÉEN DES JEUNES FRANCE	PARLEMENT EUROPÉEN DES JEUNES - FRANCE (PEJ-FRANCE)
DIVERCITY - ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION CITOYENNE DES RÉFUGIÉS	
La démarche s'inscrit dans un cadre réglementaire La démarche est	OUI X NONPONCTUELLE X PÉRENNE
THÈMES	
CULTURE	
INTÉCDATION DES DÉFLICIÉS	

*Tous les éléments de la fiche expérience proviennent de la candidature du porteur de projet et n'engagent que lui. Ils ne reflètent pas la position de Décider ensemble

Les Prix de la Participation

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

DiverCity - Accompagner la participation des réfugiés est un programme visant à outiller les personnes réfugiés pour participer à la vie citoyenne et civique de leur commune et de leur environnement proche, par d'autres moyens que le vote. Porté à l'échelle européenne par un consortium d'acteurs associatifs des secteurs de la citoyenneté, du sport et de la culture, le Parlement européen des Jeunes organise en France sa mise en oeuvre auprès des associations en lien avec les réfugiés, des groupes de décideurs et des acteurs institutionnels pour porter ces méthodes innovantes le plus largement possible.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Suite à l'arrivée de réfugiés au tournant des années 2015 en France et en Europe, le sujet de leur intégration dans la vie citoyenne de leur pays d'accueil est devenu un sujet d'intérêt à l'échelle européenne. Les réfugié-es n'ont pas forcément la nationalité du pays dans lequel ils et elles vivent et ne peuvent pas voter, et à cela s'ajoutent des difficultés sociales, culturelles et linguistiques qui rendent leur inclusion plus difficile. Le projet Divercity vise ainsi à développer les pratiques d'éducation et d'accès à la citoyenneté pour les réfugié-es et former les acteurs concernés à ces pratiques, après avoir établi un état des lieux de la situation pendant des échanges avec des réfugié-es, des travailleurs sociaux, décideurs et décideuses publiques et volontaires impliqués. Ce projet, coordonné par le Parlement Européen des Jeunes – France, est réalisé en coopération avec des partenaires présents dans 4 autres pays européens : Msk Lodz en Pologne, Hellas for Us en Grèce, AJ Intercambia en Espagne, et Le Tre Ghinee avec l'Italie, et se développer sur 33 mois, entre le 1er avril 2023 et le 30 décembre 2025. Sur l'ensemble du projet, près de 500 personnes réfugiées ont bénéficié du programme, dont plus de 100 en France et 115 structures partenaires (acteurs institutionnels, groupes de décideurs, associations, etc...) ont directement été touchées en Europe, dont près d'une trentaine en France.



LA DÉMARCHE

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maitrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

Étape 1 - Mai 2023 à janvier 2024 : Réalisation d'un état des lieux des pratiques d'éducation à la participation civique chez les réfugié-es en France et en Europe, et évaluation de celles-ci en se basant sur des témoignages et des groupes de travail composés d'acteurs publics, de jeunes réfugié-es, de jeunes volontaires et de travailleurs et travailleuses sociaux. Livrable : une étude de terrain sur l'inclusion citoyenne des réfugiés.

Étape 2 - Janvier 2024 à avril 2025 : élaboration et coconstruction des pratiques d'éducation et de participation civique des réfugié-es qui font appel à plusieurs domaines (art, culture, sport ...), par le biais de workshops, tables rondes et actions civiques. Livrables : réalisation d'une panoplie d'outils pratiques, livret de propositions destiné aux autorités locales, brochure à destination des réfugié-es présentant des possibilités d'engagement, fiches pratiques pour l'éducation et la participation civique de toutes et tous, recueil de ressources pratiques, guide de l'inclusion à destination des personnes en contact avec les personnes réfugiées pour les accompagner vers des démarches d'engagement et des pratiques citoyennes.

Étape 3 - Avril à décembre 2025 : Animation de formations adressées aux autorités locales, aux jeunes, aux volontaires, aux professionnels jeunesses et aux travailleuses et travailleurs sociaux pour animer des temps pédagogiques et être outiller pour accompagner les réfugiés vers un parcours de citoyenneté. Livrables : réalisation d'une série de ressources clés en main pour former et disséminer les résultats du projet : kit de formation, site web, module de cours en ligne

Étape 4 - Décembre 2025 : évaluation du projet auprès de l'ensemble des parties prenantes et acteurs et actrices mobilisés.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Les quatre autres membres du consortium européen, le centre culturel Miejska Strefa Kultury w Łodzi (Pologne) et les associations, Le Tre Ghinee (Italie), Asociación Juvenil Intercambia (Espagne) et Hellas for us (Grèce) sont mobilisés sur la totalité du projet, aux côtés du PEJ-France.

Pour la phase d'état des lieux qui a donné lieu a un rapport d'étude de terrain, un travail a été mené plus particulièrement avec la Délégation interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR), notamment pour disposer de données fiables et vérifiées.



LA DÉMARCHE

Le livret de propositions recueillant des idées concrètes pour faciliter la participation citoyenne des réfugiés a été construit avec des personnes réfugiées avec la mobilisation de structures partenaires. En France, l'ONG Aime, l'association SINGA et le foyer Saint-Michel qui accompagnent les réfugiés ont permis à leurs bénéficiaires de participer à cette démarche de co-construction. Concernant la troisième étape portant sur la formation et le partage des outils créés, cette phase est ouverte a un très large panel d'acteurs. L'objectif est effectivement de porter ce travail auprès du plus grand nombre. D'un point de vu institutionnel, l'UNESCO et le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU en France sont associés pour soutenir la dissémination de ce sujet et des méthodes innovantes proposées. Plus largement, de nombreux acteurs en lien avec les réfugiés (ex : associations Aurore, Observatoire des camps des réfugiés, élus locaux mobilisés en faveur de l'accueil des réfugiés, etc) participent à cette phase.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Un travail d'évaluation auprès des travailleurs sociaux, acteurs municipaux, autorités locales et les personnes réfugiées ellesmêmes va être mener au dernier trimestre de 2025. Il permettra de voir s'il correspond au besoin des personnes réfugiées pour s'insérer dans la vie citoyenne locale et si les autorités de proximité ainsi que les travailleurs sociaux, volontaires et autres sont parvenus à se saisir des outils et méthodes construites pour faciliter la participation citoyenne des réfugiés.

